

ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

(à joindre à votre dossier de demande d'autorisation/déclaration administrative)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Directive 79/409/CEE du conseil du 2 avril 1979 (directive "oiseaux")
Directive 92/43/CE du conseil du 21 mai 1992 (directive "habitats")
Code de l'environnement : articles L414-1 et suivants, articles R414-19 à 26

AVERTISSEMENT

Les projets de travaux, d'ouvrage ou d'activité peuvent faire l'objet d'une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000, s'ils ne génèrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Dans ce cas, il convient de compléter le présent formulaire à l'aide de la notice d'utilisation.

Dans le cas contraire, il convient de rédiger et fournir aux services instructeurs de la procédure, l'évaluation des incidences, telle que mentionnée à l'article R 414-23 du Code de l'environnement (cf. Notice).

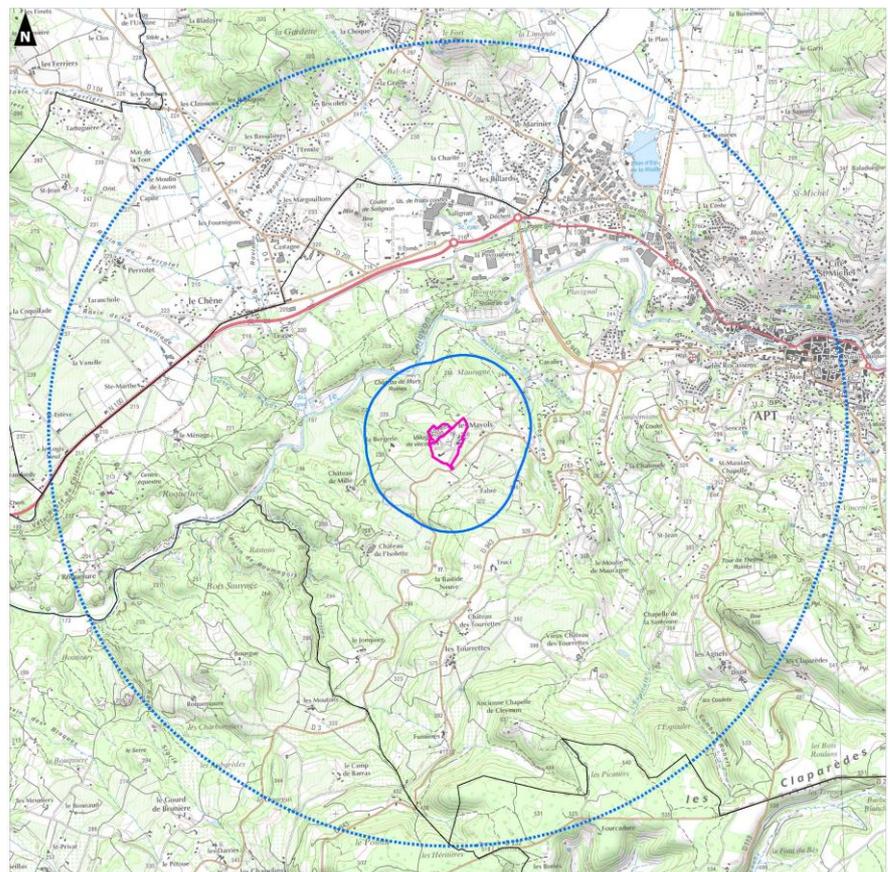
En cas d'incertitude sur la nature des opérations susceptibles d'avoir un impact significatif, veuillez prendre contact avec le service instructeur en charge du dossier ou un correspondant du réseau Natura 2000 de la Direction départementale des territoires de la Haute-Loire (cf. Notice / Liste des contacts)

Les renseignements ci-dessous ne préjugent en rien de l'avis du service instructeur de l'État, qui, s'il le juge nécessaire, se réserve la possibilité de solliciter des éléments complémentaires, en regard des effets et des mesures proposées.

Nom et prénom du demandeur : Terrésens

Adresse : 16bis Place Tolozan, 69001 Lyon

Nature (libellé) et localisation cartographique du projet : Projet de requalification du hameau des Mayols



I- PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU PROJET ET DU(DES) SITE(S) :

1 – Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 :

A- Le projet se situe-t-il à l'intérieur d'un site : OUI NON

Si OUI,

Nom du site :

Numéro du site : FR83 _ _ _ _ _

Nom du site :

Numéro du site : FR83 _ _ _ _ _

B- 1) Le projet se situe-t-il à moins de 2 km d'un ou plusieurs site(s) : OUI NON

Si OUI,

Nom du site (1) : [Le Calavon et l'Enchrème](#)

Numéro du site (1) : [FR9301587](#)

B- 2) Le projet est-il susceptible d'avoir un impact sur ce (ces) site(s) : OUI NON

Si "non", expliquez les raisons : [Bien que proche du cours d'eau, la typologie du projet entrainera des travaux de chantier qui ne seront pas susceptibles de toucher directement ou indirectement les habitats ou les espèces ayant justifiés la désignation de ce site Natura 2000. En effet, le secteur étudié est un secteur déjà anthropisé avec une maintenance régulière. L'environnement du site est par ailleurs clairement différent de la nature du site Natura 2000.](#)

C- Le projet est-il susceptible d'avoir un impact sur des sites distants de plus de 2 km : OUI NON

Si vous avez répondu "NON" à l'ensemble des questions de la partie I, veuillez compléter directement la conclusion, en page 4 de ce formulaire.

2 - Listez les habitats et les espèces emblématiques, d'intérêt communautaire ou prioritaire, présents sur le ou les sites, en regard des enjeux du (des) document(s) d'objectifs :

Nom du site	Nom commun de l'habitat ou de l'espèce	Code de l'habitat	Localisation
R.A.S.	R.A.S.	R.A.S.	R.A.S.

II- EFFETS ET INCIDENCES DU PROJET SUR LE(S) SITE(S) :

1 – Description des travaux, ouvrage(s) ou activité(s) générés(s) :

Le projet consiste en la réalisation d'une résidence de tourisme de classement 4**** en lieu et place d'une ancienne colonie de vacances du CCAS. Ce projet se compose :

- 1 - de hameaux regroupant 42 unités d'hébergement constituées de villas ou de maisons mitoyennes,
- 2- des deux bâtiments principaux de la bastide provençale conservée, transformés en 25 unités d'hébergement constituées de studios et petits appartements,
- 3 - d'un bâtiment neuf regroupant les parties communes dans le prolongement de la bastide (accueil, salon ,bar et petite restauration et ensemble "wellness "avec spa ,sauna, hammam, massage),
- 4 - une terrasse avec un spa extérieur adossée au bâtiment précédent.

Les arbres existants remarquables seront conservés et de nombreuses plantations locales et variées sont prévues pour renforcer la couverture végétale et renforcer l'intégration du projet dans son environnement et dans le site.

Pour les travaux et les ouvrages :

emprise : 5603,10 m²
 durée : NC
 période : selon le calendrier écologique identifié dans le diagnostic écologique

Pour les activités :

emprise : _____ ha __ a __ ca
 _____ mètres linéaires

durée :

période : deà

Nombre de participants estimés (1^{ère} édition), ou présents à l'édition antérieure :

1^{ère} édition : édition antérieure :

Nombre de spectateurs estimés (1^{ère} édition), ou présents à l'édition antérieure :

1^{ère} édition : édition antérieure :

2 – Le projet a-t-il des incidences (effets) sur les habitats et/ou les espèces ayant justifiés la désignation du (des) site(s) :

Effet(s) temporaire(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : absence d'habitats ou espèces ayant justifiés la désignation du site N2000.

Effet(s) temporaire(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : absence d'habitats ou espèces ayant justifiés la désignation du site N2000.

Effet(s) temporaire(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : absence d'habitats ou espèces ayant justifiés la désignation du site N2000.

Effet(s) temporaire(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : absence d'habitats ou espèces ayant justifiés la désignation du site N2000.

Effet(s) cumulé(s) avec d'autre(s) projet(s) de travaux, d'ouvrages ou d'activités, que vous portez :

OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : Aucun projet susceptible d'entraîner des effets cumulés avec le projet de requalification du hameau des Mayols n'a été identifié autour du secteur.

Conclusion :

En regard de ce qui précède, le projet a-t-il des incidences (effets) sur la conservation des habitats et/ou des espèces ayant justifiés la désignation du (des) site(s) :

OUI NON

3 – Si oui, le projet intègre-t-il des mesures permettant :

D'éviter les incidences (effets) listées au II-2 : OUI NON SANS OBJET

Si "oui", décrivez-en les aspects, les délais et les coûts de mise en œuvre :

.....

.....

Si "non", expliquez les raisons :

.....

.....

De limiter les incidences (effets) listées au II-2 : OUI NON SANS OBJET

Si "oui", décrivez-en les aspects, les délais et les coûts de mise en œuvre :

.....

.....

Si "non", expliquez les raisons :

.....

.....

Conclusion :

Dans le cas où vous avez répondu par "NON" au I-1-A ainsi qu'au I-1-B, pensez-vous que le projet soit de nature à avoir une incidence sur le réseau de site(s) Natura 2000 :

OUI NON

Dans les autres cas, pensez-vous que les mesures ci-dessus énoncées contrebalancent les incidences (effets) mis en évidence au II-2 :

OUI NON

Fait à Sault (84), le 29/09/2021